

Situation de la rage en Europe et vigilance en Suisse

Sophie Guenot (PCSI)

Depuis quelques années, la rage refait surface dans plusieurs pays d'Europe centrale, avec des cas signalés aussi bien chez des animaux sauvages que domestiques. Ces situations, parfois liées à des importations illégales ou à des systèmes vétérinaires fragilisés, rappellent que cette maladie n'a jamais complètement disparu. La Suisse reste indemne de rage depuis plus de vingt-cinq ans. Mais entre les voyages, les adoptions d'animaux depuis l'étranger, la faune sauvage transfrontalière ou encore le trafic d'animaux créent des points d'entrée possibles. Il faut également rappeler que la rage ne concerne pas uniquement les renards : certaines chauves-souris peuvent être porteuses de lyssavirus apparentés. En 2024, un cas a notamment été confirmé chez une chauve-souris dans le canton d'Argovie. Il ne s'agit pas d'inquiéter, mais simplement de rappeler que la prévention reste notre meilleure protection.

Je prie le Gouvernement de répondre aux questions suivantes :

- 1. Le Gouvernement estime-t-il que la recrudescence de cas observée dans plusieurs pays européens modifie le niveau de risque pour le canton du Jura, en particulier en raison de sa proximité avec la frontière et de la présence importante de faune sauvage ?**
- 2. Dispose-t-on d'informations récentes sur d'éventuels cas importés, notamment via des animaux de compagnie provenant de zones touchées ?**
- 3. Les contrôles aux frontières concernant les animaux importés sont-ils jugés suffisants, au vu des alertes émises par plusieurs autorités sanitaires européennes ?**
- 4. Quelles mesures de surveillance sont actuellement en place concernant la faune sauvage, en particulier les chauves-souris porteuses de lyssavirus ?**
- 5. Une campagne d'information du public est-elle envisagée, afin de rappeler les règles essentielles : ne pas importer d'animaux non vaccinés, consulter rapidement en cas de morsure à l'étranger, et signaler tout comportement anormal chez un animal ?**

Je remercie le Gouvernement de ses réponses.

Sophie Guenot (PCSI)

Co-signataires

- Suzanne Maitre-Schindelholz (PCSI)
- Damien Chappuis (PCSI)
- Olivier Chèvre (PCSI)
- Vincent Wermeille (PCSI)
- Patrick Chapuis (PCSI)
- Ignace Berret (PCSI)

Intervention déposée officiellement le 20 août 2026

